



50 BORNES DU CHEMIN DE TRÈVES FINANCÉES PAR LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Ce matin avait lieu l'inauguration du balisage du chemin de Trèves entre Houssay et Lavardin, pour lequel le Département a participé au financement de 50 bornes via une subvention de 5 500 €.

Le développement du chemin de Trèves est assuré par le centre culturel européen Saint Martin de Tours¹. Ce grand chemin européen labellisé « Grand itinéraire culturel du conseil de l'Europe » s'étend en France sur près de 900 km et relie des lieux historiques de la vie de Saint Martin qui fut notamment évêque de Tours et fondateur de l'Abbaye de Marmoutier.

Ce chemin relie notamment Tours à Vendôme par Amboise. En Loir-et-Cher, il couvre environ 60 km et traverse une quinzaine de communes entre Villechauve et Vendôme.

Dans le cadre des manifestations organisées en 2016 à l'occasion du 1 700^e anniversaire de la naissance de Saint Martin, **le Conseil départemental participe à la valorisation du chemin de Trèves en s'associant au financement des bornes qui jalonnent l'itinéraire.**

Par le biais d'une subvention du Conseil départemental de 5 500 €, le centre culturel européen Saint Martin de Tours a pu acquérir 50 bornes qui sont l'œuvre du sculpteur Michel Audiard.

Ce financement du Conseil départemental s'inscrit pleinement dans le partenariat renforcé engagé en matière touristique entre l'Indre-et-Loire et le Loir-et-Cher. Il s'ajoute à différentes actions déjà menées en commun sur les deux territoires (guide pratique unique pour les opérateurs, opération *Savourons le Val de Loire*, etc.).

¹ Association à but non lucratif fondée en décembre 2004, le Centre culturel européen Saint Martin de Tours œuvre au développement, en France et en Europe, des valeurs et du patrimoine de Saint Martin de Tours. Ce dernier est conséquent, on compte 3 700 monuments liés à Saint Martin en France, 700 en Italie, plus de 500 en Espagne et en Allemagne, ainsi que 12 cathédrale en Europe.

CONTACT PRESSE

Amélie Lataste : 06 88 04 42 52 – 02 54 58 54 60 - amelie.lataste@cg41.fr

Direction de la Communication – Conseil départemental de Loir-et-Cher : 02 54 58 41 12